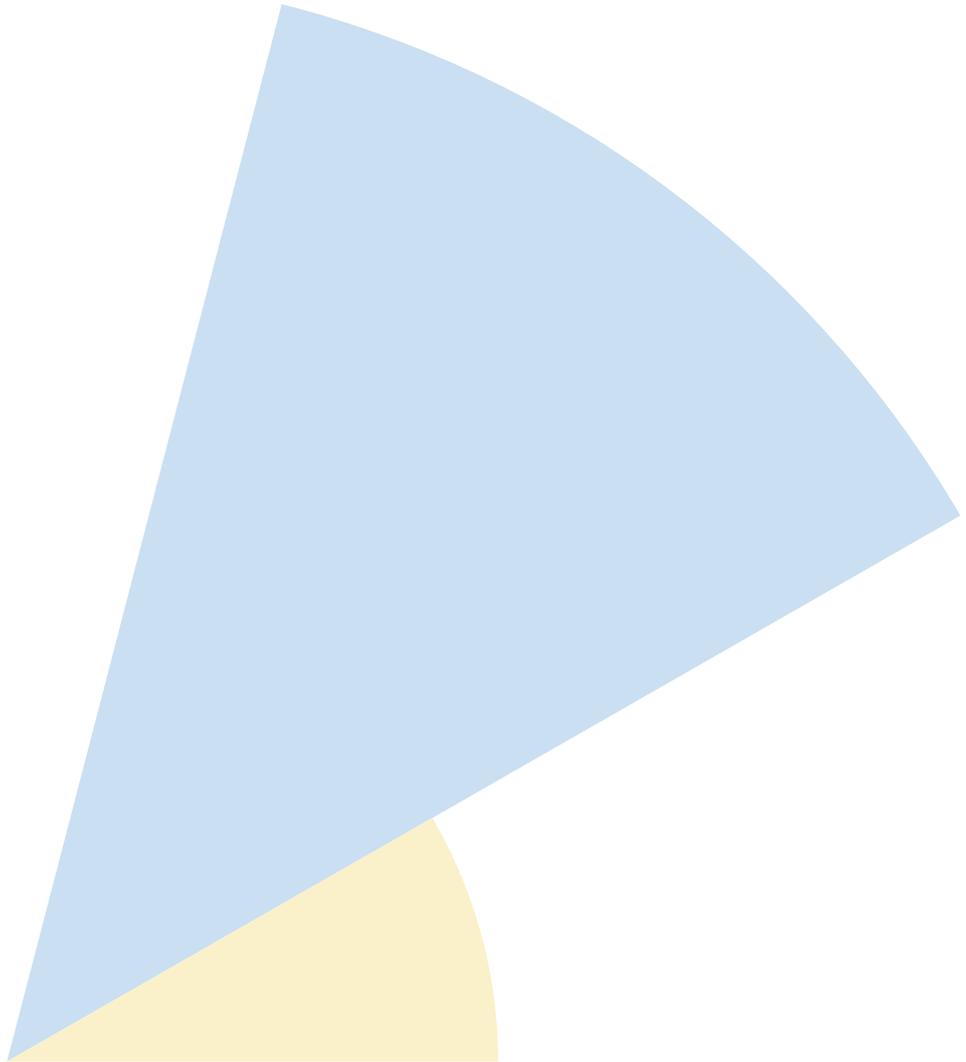


Attractivité démographique



L'apparition d'un déficit naturel accentue l'érosion démographique

D'un point de vue démographique, le Pays du Bocage Ornaïs perd des habitants depuis 1982, à l'exception d'une période de maintien entre 1999 et 2006. Si le déficit migratoire est aujourd'hui moins marqué que durant les décennies 1970, 1980 et 1990, l'excédent des naissances sur les décès (excédent naturel) s'est lui progressivement amenuisé, jusqu'à l'apparition d'un déficit après 2012. Aussi, la conjonction d'un déficit migratoire et d'un déficit naturel entre 2012 et 2017 a-t-elle conduit à un tassement démographique plus marqué qu'au cours de la période 2007-2012. Le déficit migratoire du Pays du Bocage provient principalement du départ des jeunes allant poursuivre des études supérieures ou rechercher un premier emploi ailleurs. Si ce phénomène concerne aussi les territoires comparables, la singularité du Pays du Bocage vient davantage du fait qu'il n'attire pas, en parallèle, suffisamment de jeunes actifs.

Le repli démographique concerne principalement les communes urbaines. Certaines communes rurales, proches des pôles urbains et bénéficiant de la périurbanisation, connaissent à l'inverse un essor démographique.

Dans le même temps et conformément à une tendance générale, la progression de l'espérance de vie, la diminution récente de la fécondité et les migrations résidentielles modifient la structure d'âge de la population locale. L'accroissement sans précédent de la population âgée, associée au repli du nombre de jeunes, engendre un vieillissement démographique du territoire qui se traduit, notamment, par la baisse du nombre d'actifs. De plus, le Pays du Bocage se singularise aussi par une faible mobilité de sa population avec l'extérieur.

Une population en recul progressif

Depuis 1982, le Pays du Bocage Ornaïs a perdu 5 600 habitants dont la moitié entre 2007 et 2017, soit 3 % de sa population, contre une progression de 6,5 % à l'échelle du référentiel de comparaison. Ainsi, à la différence des territoires de comparaison qui, même isolés, ont été en croissance tout au long de cette période ► **figure 8**, la population n'a cessé de diminuer progressivement. Le territoire a donc connu le plus fort recul démographique parmi les territoires auxquels il est comparé. La population a même augmenté de 1 % à 17 % pour chacun d'entre eux, à l'exception du Syndicat mixte du Pays Chaunois dont la population a également fléchi mais avec une baisse limitée à 1,7 %.

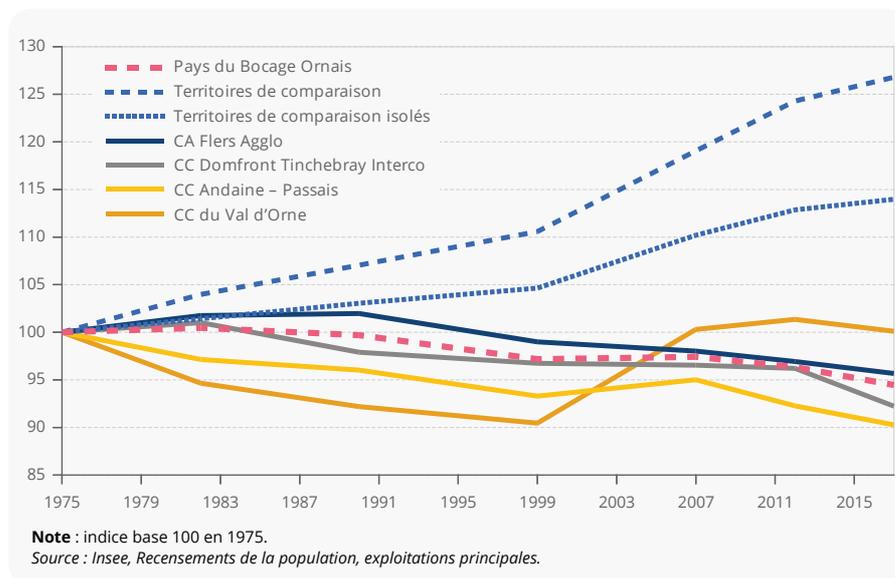
Trois des quatre EPCI qui composent le Pays du Bocage ont connu un repli démographique par rapport à 1975. Seule la CC du Val d'Orne, qui perdait des habitants entre 1975 et 1999, a pu renouer avec une croissance démographique et retrouver son niveau de population de 1975.

La CC Andaine - Passais et la CC Domfront Tinchebray Interco ont connu une baisse

de population plus rapide que la CA Flers Agglo, alors que le nombre d'habitants s'est maintenu dans la CC du Val d'Orne ► **figure 9**. Entre 2007 et 2017, la moitié du recul démographique est observé dans la CA de Flers, un quart dans la CC Domfront Tinchebray Interco, et autant dans la CC Andaine - Passais.

Les principales agglomérations du territoire ont en effet perdu des habitants au profit des communes rurales. Dans les unités urbaines de La Ferté Macé et de Domfront en Poiraise, cette diminution dépasse 10 % en 10 ans. Ce recul est moins important dans les unités urbaines de Flers (- 3,9 %) et de Tinchebray-Bocage (- 1,5 %).

► 8. Évolution de la population entre 1975 et 2017



► 9. Évolution de la population dans les EPCI du Pays du Bocage entre 2007 et 2017

	2017	Évolution 2007-2017	
		en nombre	en %
CA Flers agglo, dont :	53 947	-1 330	-2,4
unité urbaine de Flers	21 774	-895	-3,9
unité urbaine de La Ferté Macé	5 237	-978	-15,7
CC Domfront Tinchebray Interco, dont :	16 025	-746	-4,4
unité urbaine de Tinchebray-Bocage	4 933	-77	-1,5
unité urbaine de Domfront en Poiraise	4 243	-518	-10,9
CC Andaine - Passais, dont :	13 221	-695	-5,0
unité urbaine de Bagnoles de l'Orne Normandie	3 082	-152	-4,7
CC du Val d'Orne	5 705	-11	-0,2
Pays du Bocage Ornaïs	88 898	-2 782	-3,0

Source: Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

Une périurbanisation du territoire

Sur le territoire, la population de plusieurs communes de plus de 2 000 habitants a diminué entre 2007 et 2017, comme à Flers (- 1 070 habitants ; ► **figure 10**), La Ferté Macé (- 980 habitants) ou encore Domfront en Poiraise (- 520 habitants). Le recul démographique de ces communes s'accompagne d'une augmentation de la vacance des logements. À titre d'exemple, 15,9 % des logements sont vacants à Domfront en Poiraise en 2017, une proportion en hausse de 6,5 points en 10 ans.

Le recul démographique de ces communes correspond, en partie, à un départ de leurs habitants pour des communes rurales voisines, probablement motivé par le souhait d'habiter une maison avec jardin. Cette périurbanisation bénéficie ainsi aux communes proches de Flers telle La Selle-la-Forge (+ 170 habitants). La population progresse aussi dans les communes situées au nord du territoire, comme Saint-Pierre-du-Regard (+ 170 habitants), limitrophe du pôle de Condé-en-

Normandie ou de Ménil-Hubert-sur-Orne (+ 100 habitants), située en périphérie du pôle de Falaise.

Moins de jeunes, davantage de seniors

Au-delà de ces constats globaux, les différentes classes d'âge évoluent de manière différenciée. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont en effet plus présentes dans le Pays du Bocage, en 2017, que dans les territoires de comparaison (26 % contre 21,5 % ; ► **figure 11**). À partir de 70 ans, cette surreprésentation est nette pour les femmes, mais se vérifie aussi pour les hommes. La part des 65 ans ou plus au sein de la population ne cesse par ailleurs de croître compte tenu de l'arrivée à des âges avancés des générations issues du baby-boom et de la progression de l'espérance de vie ► **figure 12**. Malgré cela, la proportion de personnes âgées de 75 à 84 ans diminue légèrement entre 2007 et 2017, puisque cette tranche d'âge recouvre en 2017 pour

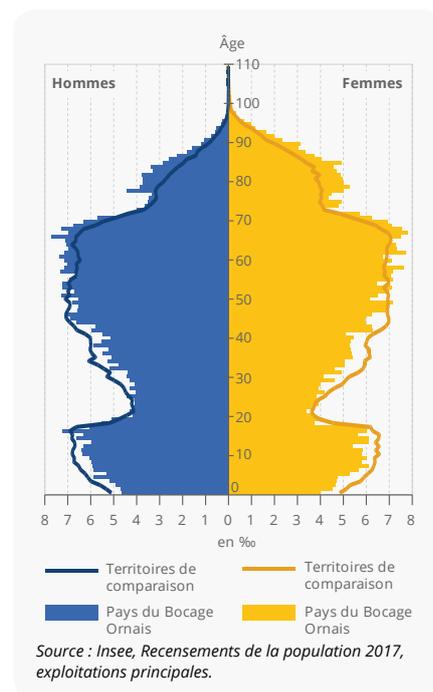
partie des générations creuses nées pendant la seconde guerre mondiale. Ce vieillissement démographique touche plus particulièrement la CC Andaine - Passais, dont la part des 65 ans ou plus atteint 31 %, soit entre 5 et 8 points de plus que dans les trois autres EPCI ► **figure 13**.

En parallèle, la part des classes d'âge plus jeunes diminue progressivement. En 2017, les moins de 55 ans représentent 60 % de la population du Pays du Bocage, ils étaient 66 % en 2007. Cette diminution se répercute sur le nombre de naissances puisque les femmes en âge d'avoir des enfants sont de moins en moins nombreuses. Par conséquent, le nombre de naissances a diminué depuis 2007 sur le territoire, malgré le maintien d'une fécondité autour de deux enfants par femme jusqu'en 2016 dans le département de l'Orne dans son ensemble. Même si la part des moins de 55 ans a également diminué dans les territoires de comparaison sur la même période, la baisse est moins prononcée (65 % de la population en 2017 contre 69 % en 2007) et ces classes d'âge restent proportionnellement plus nombreuses que dans le Pays du Bocage.

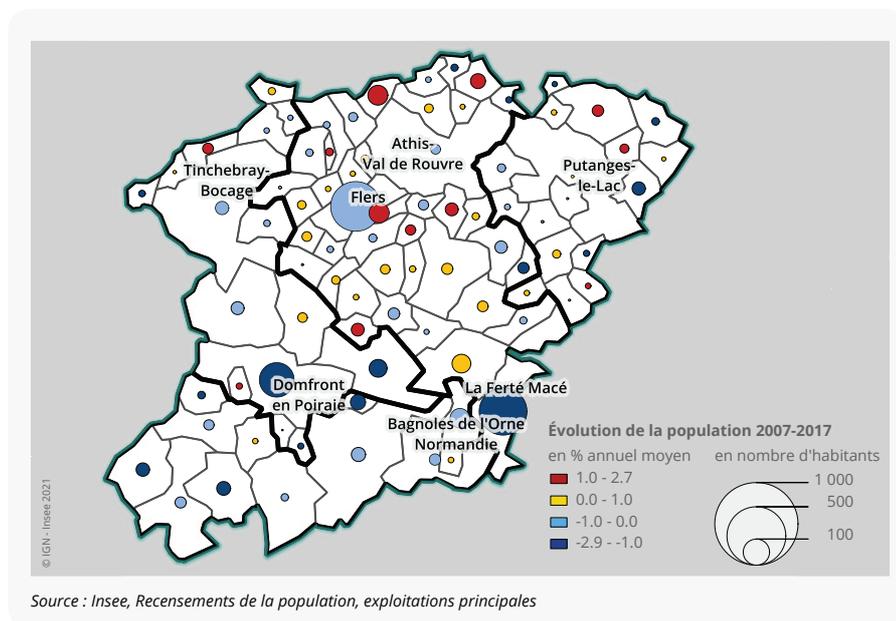
Un solde naturel devenu déficitaire

La baisse de la population dans le Pays du Bocage résulte principalement, entre 2007 et 2017, d'un déficit migratoire ► **définitions**, même si celui-ci tend à diminuer.

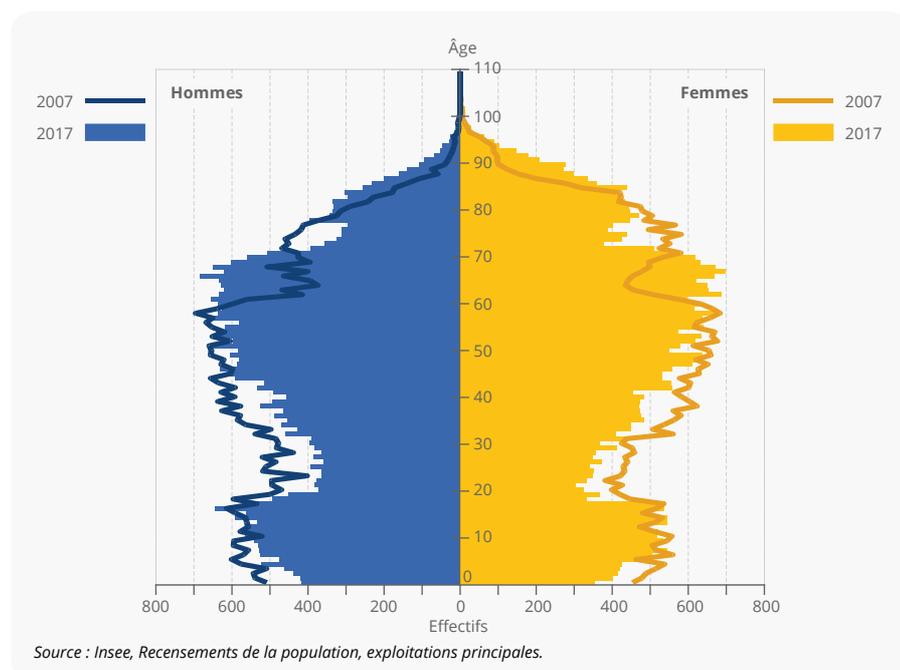
► 11. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage et des territoires de comparaison en 2017



► 10. Évolution de la population des communes du Pays du Bocage entre 2007 et 2017



► 12. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage en 2007 et 2017



► 13. Structure de la population par tranche d'âge, en %

	CA Flers Agglo		CC Domfront Tinchebray Interco		CC Andaine - Passais		CC du Val d'Orne	
	2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
0 à 17 ans	21,4	21,1	20,6	20,2	19,5	17,5	22,4	21,6
18 à 24 ans	7,4	6,1	6,4	5,2	5,4	4,8	8,6	6,7
25 à 29 ans	5,4	4,4	4,7	3,9	4,1	3,8	5,2	4,0
30 à 39 ans	12,1	10,5	12,1	10,2	10,9	8,4	12,9	11,1
40 à 54 ans	20,4	19,4	20,7	19,3	20,7	18,8	19,9	19,8
55 à 64 ans	12,9	13,8	12,5	15,2	12,1	15,4	11,4	14,0
65 à 74 ans	9,8	12,5	10,3	11,9	12,7	13,5	9,6	11,6
75 à 84 ans	8,0	7,9	9,7	8,5	11,3	11,3	7,9	7,2
85 ans ou plus	2,5	4,3	3,0	5,6	3,3	6,5	2,1	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

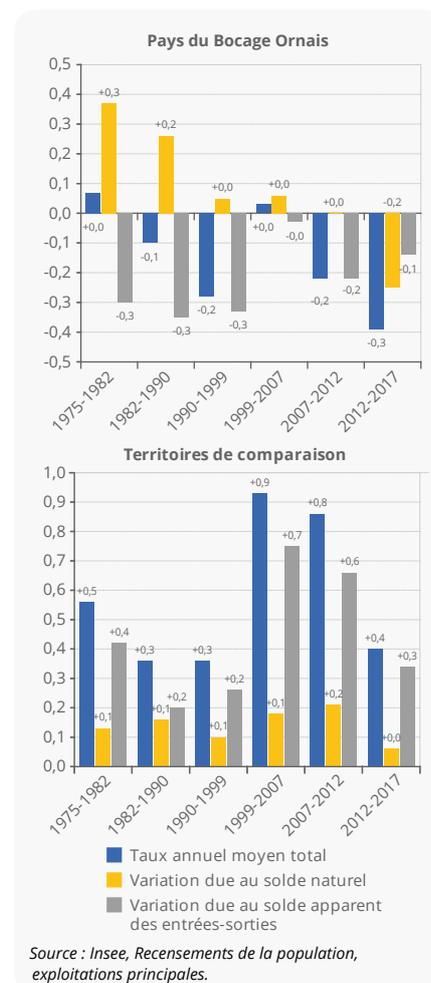
Source : Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

En effet, depuis 1962, la contribution du solde migratoire à l'évolution démographique du territoire est restée négative. Néanmoins, celle-ci est moins défavorable depuis le début des années 2000 puisque, entre 2012 et 2017, les migrations ont entraîné une baisse annuelle moyenne de la population de - 0,14 %, contre - 0,22 % au cours de la période quinquennale précédente. Dans le même temps, les territoires de comparaison ont bénéficié à la fois d'un excédent migratoire et d'un excédent naturel, bien que ces deux moteurs de la croissance démographique se soient essouffés entre 2012 et 2017 ► **figure 14**. Mais depuis 2012, le déficit migratoire du territoire s'est accompagné d'un déficit naturel, lui-même conséquence d'une baisse des naissances et d'une augmentation des décès. Alors qu'il était historiquement excédentaire, le solde naturel ► **définitions** est ainsi passé d'un surplus de 67 personnes en 2007 à un déficit de 274 en 2017.

Ce solde naturel s'est dégradé depuis 2012 dans chacun des quatre EPCI du Pays du Bocage, en particulier dans la CC Andaine - Passais pour laquelle le nombre de naissances a diminué rapidement depuis 2012. Malgré cette dégradation globale, le solde naturel demeure positif dans la CC du Val d'Orne.

Par ailleurs, les quatre EPCI ont connu, sur la période 2012-2017, des évolutions contrastées s'agissant de la contribution du solde migratoire à l'évolution démographique par rapport à la période 2007-2012. La situation démographique de la CA Flers Agglo suit en effet la trajectoire de l'ensemble du Pays, avec un solde migratoire déficitaire mais moins défavorable depuis 2012, alors que ce solde se dégrade légèrement dans la CC du Val d'Orne, et nettement plus dans la CC Domfront Tinchebray Interco. À l'inverse, la contribution du solde migratoire est positive dans la CC Andaine - Passais depuis les années 2000 et s'améliore même sur les dernières années, sans toutefois combler le déficit naturel.

► 14. Contributions du solde naturel et du solde migratoire à l'évolution annuelle moyenne de la population



Une population peu mobile

Entre 2016 et 2017, 2 730 personnes sont arrivées dans le Pays du Bocage alors que 3 000 l'ont quitté, soit une perte de 270 personnes par le jeu des migrations résidentielles (0,3 % de la population du territoire). Le Pays du Bocage se singularise donc par la faible mobilité résidentielle de sa population puisque, parmi les territoires de comparaison, il est à la fois le territoire au sein duquel les arrivants et les partants sont les moins nombreux en proportion de la population résidente ► **figure 17**.

Dans le détail, le Pays du Bocage a connu un léger excédent migratoire d'actifs entre 2016 et 2017, avec 1 610 arrivées pour 1 550 départs. Cet excédent est dû aux actifs de plus de 40 ans, un déficit étant constaté pour les actifs plus jeunes. Le territoire bénéficie aussi d'un excédent migratoire pour les retraités, avec 510 arrivées pour 350 départs. À l'inverse, les étudiants sont plus nombreux à quitter le territoire, notamment pour rejoindre les

► 3. Des actifs moins nombreux

Entre 2007 et 2017, la population active du Pays du Bocage a diminué de 4,9 %, alors qu'elle a progressé de 7,6 % dans le référentiel. Cette diminution résulte entièrement de la baisse de la population d'âge actif (15 à 64 ans, - 8,2 %). En effet, dans le même temps, la part des 15 à 64 ans en activité (en emploi ou au chômage) a progressé, passant de 71,7 % à 73,8 %. La population active a diminué davantage dans la CC Andaine - Passais (- 6,8 %) et n'a progressé que dans la CC du Val d'Orne ► **figure 15**.

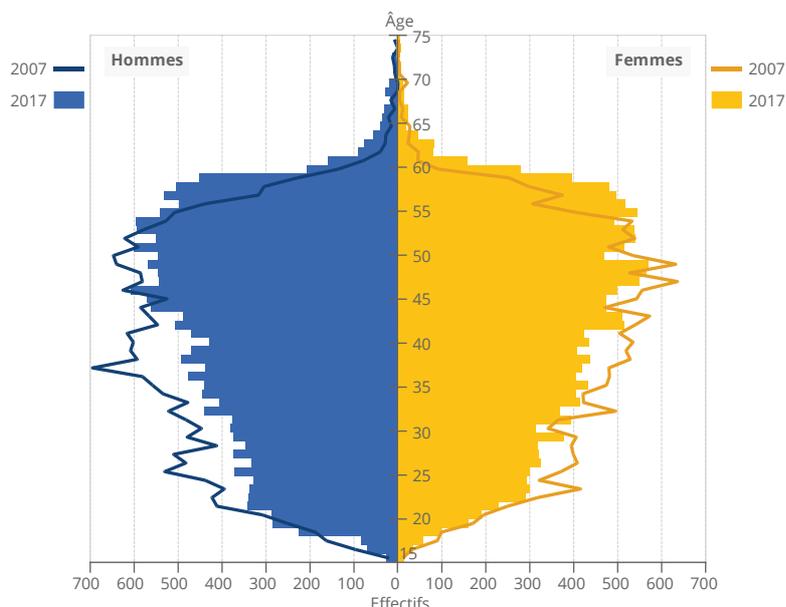
En outre, la population active du territoire vieillit. Le nombre d'actifs de 50 ans ou plus a ainsi progressé de 23 % entre 2007 et 2017, en raison d'une augmentation de la population de 50 à 65 ans de 6 %, mais aussi du recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Dans le même temps, le nombre d'actifs de moins de 40 ans a diminué de 17 %. Ces deux évolutions conduisent donc à un vieillissement de la population active ► **figure 16**.

► 15. Évolution de la population active entre 2007 et 2017

	2017	Évolution 2007-2017	
		en nombre	en %
CA Flers Agglo	23 189	-1 280	-5,2
CC Domfront Tinchebray Interco	6 956	-396	-5,4
CC Andaine - Passais	5 395	-395	-6,8
CC du Val d'Orne	2 625	+85	+3,3
Pays du Bocage Ornaïs	38 165	-1 986	-4,9
Territoires de comparaison	-	-	+7,6

Source : Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

► 16. Pyramide des âges des actifs du Pays du Bocage Ornaïs en 2007 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population, exploitations principales.

pôles d'enseignement supérieur, qu'à y entrer (220 arrivées pour 490 départs). Les étudiants présentent 5 % de la population âgée de 15 ans ou plus sur le territoire. Ils constituent le groupe sociodémographique le plus mobile puisqu'ils sont à l'origine de 9 % des arrivées et de 19 % des départs. Les actifs sont aussi relativement mobiles puisqu'ils totalisent plus de 60 % des arrivées comme des départs parmi les 15 ans ou plus, alors qu'ils ne représentent que la moitié de la population stable de cette tranche d'âge. Sans surprise, les retraités sont moins mobiles et ne contribuent qu'à hauteur de 20 % des arrivées et 14 % des départs, des proportions nettement inférieures à leur poids démographique local (38 %).

Les mouvements migratoires participent donc aussi au vieillissement démographique du territoire au regard du déficit migratoire pour les moins de 40 ans alors que l'on observe un excédent au-delà de cet âge. Ce déficit migratoire concerne principalement, comme dans les territoires de comparaison, les 18-24 ans du fait des départs de jeunes allant poursuivre des études supérieures ou à la recherche d'un premier emploi ailleurs. Mais il touche aussi les actifs jeunes, de 25 à 39 ans, âges pour lesquels les territoires de comparaison connaissent un excédent migratoire.

Pour cette dernière classe d'âge, le déficit migratoire du Pays du Bocage résulte avant tout d'une insuffisance des arrivées. En effet, lorsque l'on observe les territoires de comparaison, les arrivées sont en proportion de la population nettement moins nombreuses. Le Pays du Bocage est en revanche attractif pour les personnes de 40 ans ou plus.

La majorité des échanges migratoires se produit par ailleurs avec des territoires voisins, notamment avec le reste de la Normandie (58 % des arrivants et des sortants), et plus particulièrement le Calvados (30 % des entrées et des sorties) ou le reste de l'Orne (18 % des entrées et 15 % des sorties). Ils sont également nombreux avec la région Pays de la Loire (12 % des entrées et 16 % des départs). Les échanges avec les régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Grand Est et Île-de-France sont excédentaires puisqu'il y a plus d'arrivées que de départs vers ces territoires. À titre d'exemple, 300 personnes venant d'Île-de-France se sont aussi installées dans le Pays du Bocage entre 2016 et 2017 et 110 ont effectué le chemin inverse.

Parmi l'ensemble des arrivants dans le Pays du Bocage, la moitié sont des actifs. Le Pays du Bocage attire également des personnes venant de l'étranger avec 175 arrivées sur le territoire en 2017, dont 70 provenant du Royaume-Uni. ●

► 17. Flux migratoires sur un an par tranche d'âge entre 2016 et 2017

	Pays du Bocage Ornaïs					Territoires de comparaison			
	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Taux d'arrivée, en %	Taux de départ, en %	Taux de solde migratoire, en %	Taux d'arrivées, en %	Taux de départs, en %	Taux de solde migratoire, en %
1 à 17 ans	516	562	-46	3,0	3,3	-0,3	4,0	3,5	+0,5
18 à 24 ans	621	943	-322	11,4	17,3	-5,9	10,0	15,1	-5,1
25 à 29 ans	327	340	-13	8,8	9,2	-0,4	12,4	10,7	+1,7
30 à 39 ans	340	400	-60	3,7	4,4	-0,7	6,4	5,0	+1,4
40 à 54 ans	366	348	+18	2,1	2,0	+0,1	3,0	2,6	+0,4
55 à 64 ans	235	162	+73	1,9	1,3	+0,6	2,9	1,7	+1,2
65 à 74 ans	142	110	+32	1,3	1,0	+0,3	2,0	1,3	+0,7
75 ans ou plus	188	141	+47	1,6	1,2	+0,4	1,7	1,3	+0,5
Ensemble	2 735	3 006	-271	3,1	3,4	-0,3	4,2	3,8	+0,4

Lecture : Le déficit migratoire du Pays du Bocage concerne les moins de 40 ans. Les cases correspondant aux tranches d'âges en déficit migratoire sont surlignées en bleu, et en orangé pour les tranches de moins de 40 ans en excédent migratoire dans les territoires de comparaison.

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation principale.

Un recul démographique et un vieillissement qui pourraient se poursuivre

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le recul démographique du Pays du Bocage se poursuivrait avec la perte de 5 300 habitants supplémentaires entre 2020 et 2040. La population du territoire continuera également de vieillir compte tenu d'une forte augmentation des populations de plus de 65 ans, contrairement aux tranches d'âge plus jeunes qui, elles, diminueront, en particulier les effectifs scolaires. Pour conserver, en 2040, la population de 2020, le territoire devrait accueillir chaque année 360 nouveaux arrivants supplémentaires.

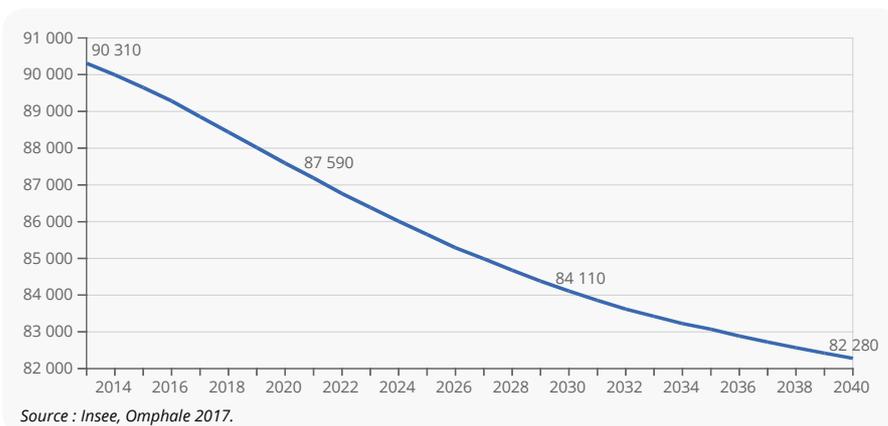
Le pays du Bocage pourrait perdre 5 300 habitants à l'horizon 2040

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, le Pays du Bocage compterait près de 82 300 habitants en 2040 ► [méthodologie](#), soit 5 300 habitants de moins qu'en 2020 ► [figure 18](#). La baisse de la population serait plus rapide au cours de la décennie 2020-2030 (- 3 500 habitants), avant un ralentissement entre 2030 et 2040 (- 1 800 habitants). Cette perte de population résulterait d'un déficit naturel qui s'accroîtrait, combinaison d'un nombre de naissances en repli et d'un nombre de décès en augmentation. Toutefois, le solde migratoire s'améliorerait progressivement dans le même temps et redeviendrait positif au cours de la décennie 2020, sans toutefois compenser le déficit naturel. Le nombre d'arrivées sur le territoire demeurerait stable mais ce sont les sorties qui diminueraient progressivement. Entre 2020 et 2040, 2 900 personnes viendraient en moyenne chaque année vivre dans le territoire et 2 700 effectueraient le chemin inverse.

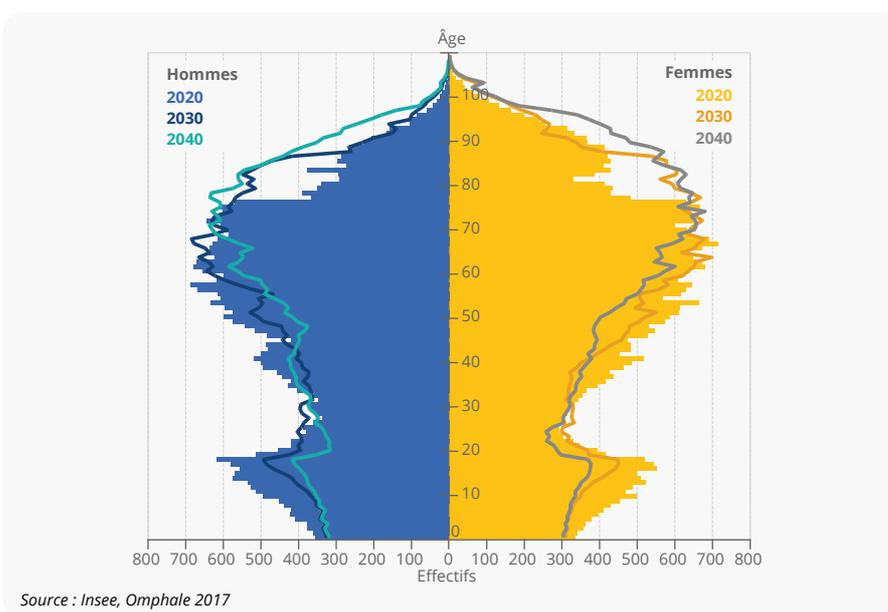
D'ici à 2040, le vieillissement démographique pourrait donc se poursuivre, avec une diminution de la population dans chaque tranche d'âge, hormis celles des 65 ans ou plus dont l'effectif passerait de 24 000 en 2020 à 31 100 en 2040, soit une croissance de 30 % en 20 ans. En 2040, les seniors représenteraient ainsi 38 % de la population contre 27 % en 2020. L'augmentation serait encore plus forte pour les plus âgés, au-delà de 75 ans, dont le nombre augmenterait de plus de 50 %. Parallèlement, le nombre de jeunes de moins de 18 ans reculerait de 25 % et celui des 18-24 ans de 21 %

► [figures 19 et 20](#).

► 18. Projection de la population d'ici à 2040 selon le scénario tendanciel



► 19. Pyramide des âges de la population du Pays du Bocage en 2020, 2030 et 2040



Le nombre de jeunes scolarisables dans le primaire et le secondaire diminuerait d'ici à 2040

Le repli démographique des plus jeunes aura des répercussions sur les effectifs scolaires puisque le nombre d'enfants âgés de 3 à 18 ans reculerait de 27 % d'ici à 2040 ► **figure 21**. Le fléchissement serait plus rapide au cours de la décennie 2020 (- 21 %), avant de ralentir lors de la décennie suivante (- 8 %). La baisse se concentrerait sur la décennie 2020 pour les élèves de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, et dans une moindre mesure pour les collégiens. En revanche, s'agissant des lycéens, le rythme du repli pourrait être constant au cours des décennies 2020 et 2030.

Des scénarios démographiques alternatifs

Pour que le Pays du Bocage puisse retrouver, en 2040, son niveau de population de 2020, les arrivées sur le territoire devraient augmenter de 14 % entre 2020 et 2025, puis se maintenir au niveau atteint. Ce scénario démographique correspond, en moyenne, à 3 220 arrivées par an entre 2020 et 2040, soit 360 arrivées supplémentaires par an par rapport au scénario prolongeant les tendances démographiques actuelles. Dans ce scénario, la croissance des arrivées sur le territoire ralentirait aussi la diminution du nombre de naissances, laquelle se stabiliserait à partir de 2025, atténuant ainsi le déficit naturel. D'autres scénarios démographiques permettent d'évaluer l'impact d'une augmentation des arrivées, par tranche d'âge, sur le niveau de la population. Ces scénarios reposent sur une augmentation du nombre d'arrivées, dans le territoire, de 20 % sur une tranche d'âge particulière entre 2020 et 2025, puis un maintien de ces arrivées entre 2025 et 2040 ► **figure 22**.

Pour l'exemple, dans le cas d'une progression de 20 % du nombre d'arrivées des personnes âgées de 30 à 49 ans, la population du Pays du Bocage atteindrait 84 200 habitants en 2040, soit 1 900 habitants de plus que dans le scénario de prolongation des tendances démographiques récentes (scénario tendanciel). Chaque année, 2 970 personnes viendraient vivre dans ce territoire, soit 110 arrivées supplémentaires par an par rapport au scénario tendanciel ► **figure 23**.

Mais ces différents scénarios migratoires n'infléchissent que partiellement la trajectoire démographique du territoire à l'horizon 2040, dans la mesure où l'afflux de populations nouvelles concerne, dans chaque cas, une tranche d'âge particulière. ●

► 20. Évolution projetée de la population du Pays du Bocage entre 2020 et 2040

Tranche d'âge	Population			
	2020	2040	Évolution (nombre)	Évolution (%)
0 à 17 ans	16 650	12 490	- 4 160	-25,0
18 à 24 ans	5 340	4 220	- 1 120	-21,0
25 à 29 ans	3 380	3 360	- 20	-0,6
30 à 39 ans	8 570	7 480	- 1 090	-12,7
40 à 54 ans	16 660	12 650	- 4 010	-24,1
55 à 64 ans	12 970	11 010	- 1 960	-15,1
65 à 74 ans	12 110	12 590	+480	+4,0
75 à 84 ans	7 250	11 230	+3 980	+54,9
85 ans ou plus	4 660	7 250	+2 590	+55,6
Ensemble	87 590	82 280	- 5 310	-6,1

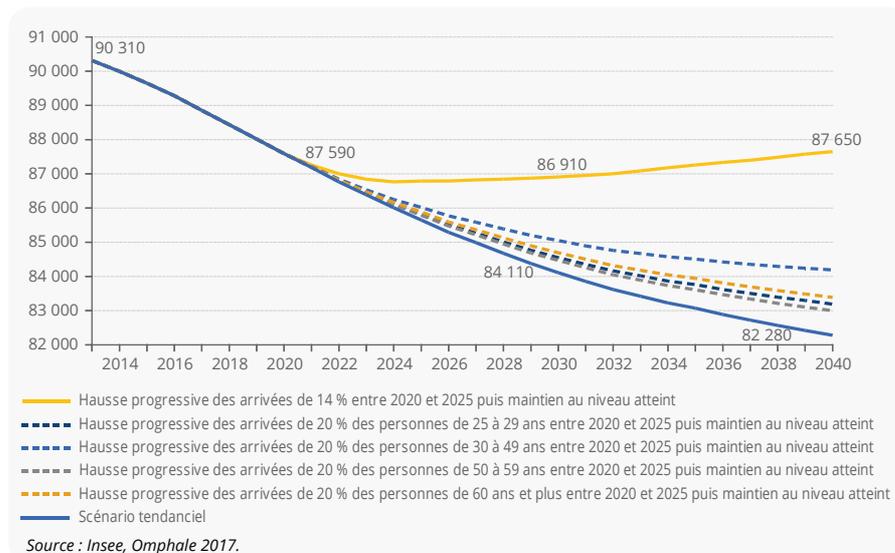
Source : Insee, Omphale 2017.

► 21. Évolution des effectifs de jeunes en âge d'être scolarisés d'ici à 2040

	2020	2030	2040	Évolution 2020-2030		Évolution 2030-2040		Évolution 2020-2040	
				nombre	%	nombre	%	nombre	%
3-5 ans	2 350	1 950	1 940	-400	-17,0	-10	-0,5	-410	-17,4
6-10 ans	4 580	3 480	3 370	-1 100	-24,0	-110	-3,2	-1 210	-26,4
11-14 ans	4 230	3 240	2 950	-990	-23,4	-290	-9,0	-1 280	-30,3
15-18 ans	4 300	3 580	3 000	-720	-16,7	-580	-16,2	-1 300	-30,2
Ensemble	15 460	12 250	11 260	-3 210	-20,8	-990	-8,1	-4 200	-27,2

Source : Insee, Omphale 2017.

► 22. Projection de la population du Pays du Bocage selon les différents scénarios à horizon 2040



► 23. Évolution de la population du Pays du Bocage selon les différents scénarios à horizon 2040

Scénarios	Population projetée en 2040	Évolution 2020-2040	Nombre moyen d'arrivées par an entre 2020 et 2040
Scénario tendanciel	82 280	- 5 310	2 860
Scénarios alternatifs			
Hausse progressive des arrivées de 14 % entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	87 650	+60	3 220
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 30 à 49 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	84 190	-3 400	2 970
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 60 ans et plus entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 390	-4 200	2 940
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 25 à 29 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 190	-4 400	2 910
Hausse progressive des arrivées de 20 % des personnes de 50 à 59 ans entre 2020 et 2025 puis maintien au niveau atteint	83 000	-4 590	2 900

Source : Insee, Omphale 2017.